

QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

Session spéciale du conseil tenue le 20 octobre 2010

Présidée par le maire, Stephen Harris

**Sont présents:**

Stephen Harris, maire  
Michel Pélessier, conseiller, District des Monts (District 1)  
François Hallé, conseiller, District des Prés (District 2)  
Michael Lebrun, conseiller, District de la Rive (District 3)  
Marc Ducharme, conseiller, District des Parcs (District 4)  
Marc Saumier, conseiller, District des Érables (District 5)  
Alexandre Marion, conseiller, District des Lacs (District 6)

**Est aussi présente:**

Émilie Breton, directrice générale adjointe par intérim

**Absence motivée:**

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par le Code municipal.

**La séance spéciale débute à 21 h 25**

**ORDRE DU JOUR**

1. Conditions d'emplois en fonction des modalités de contrat de l'employé numéro 1148
2. Mandat d'une firme comptable pour le budget 2011
3. Mandat d'une firme de gestion des services technologiques et de l'information
4. Parole au public
5. Fermeture de l'assemblée

**2010-MC-R404 RUPTURE ADMINISTRATIVE DU LIEN D'EMPLOI UNISSANT LA MUNICIPALITÉ DE CANTLEY ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

CONSIDÉRANT QUE le rapport mitigé émis par la firme Melanson Roy & Associés inc. suivant les examens psychométriques au mois de juin 2010;

CONSIDÉRANT le manque de transparence dont l'employé 1148 a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions;

CONSIDÉRANT QUE l'employé 1148 a fait preuve d'insubordination en omettant de donner suite à maintes reprises aux résolutions dûment adoptées par le conseil;

CONSIDÉRANT QUE le lien de confiance est maintenant brisé entre le conseil et l'employé 1148;

Le 20 octobre 2010

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Alexandre Marion

Appuyé par le conseiller Marc Saumier

ET IL EST RÉSOLU QUE l'employé 1148 de la Municipalité de Cantley, soit congédié et ce, en date du 20 octobre 10 selon les modalités prévues au contrat liant l'employé 1148 et la Municipalité de Cantley;

QUE toutes sommes dues soient remises à l'employé 1148;

QUE l'employé 1148 remette ses clés à 9 h le 21 octobre 2010, à la personne mandatée par le conseil et quitte les bureaux de la municipalité sans délai;

QUE Mme Émilie Breton directrice générale adjointe par intérim soit nommée directrice générale par intérim;

QUE Mme Breton, présente la résolution à M. Stephen Harris, maire de la Municipalité de Cantley à 9 h, jeudi le 21 octobre 2010 pour son approbation;

QUE Mme Breton, récupère et avise le conseiller municipal mandaté par le conseil de la présente résolution dûment signée par le maire ou du fait qu'il y appose son veto au plus tard à 15 h, jeudi le 21 octobre 2010;

QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire numéro 1-02-130-00-141 « Salaire – Administration ».

**Le vote est demandé**

POUR

François Hallé  
Marc Ducharme  
Marc Saumier  
Alexandre Marion

CONTRE

Stephen Harris  
Michel Pélissier  
Michael Lebrun

La résolution est adoptée à la majorité

**2010-MC-R405 MANDAT À OCTROYER À UNE FIRME  
COMPTABLE POUR L'ÉLABORATION, L'ÉTABLISSEMENT ET  
LA PRÉSENTATION DU BUDGET 2011 DE LA MUNICIPALITÉ  
DE CANTLEY**

CONSIDÉRANT QUE le poste à la Direction des finances est actuellement vacant;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cantley doit adopter son budget 2011 avant le 31 décembre 2010;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'obtenir un regard neuf et objectif sur les finances de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est

Le 20 octobre 2010

Proposé par le conseiller François Hallé

Appuyé par le conseiller Alexandre Marion

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil mandate Mme Émilie Breton, directrice générale par intérim à faire toutes les démarches nécessaires afin que le conseil municipal puisse retenir les services d'une firme comptable pour l'élaboration, l'établissement et la présentation du budget 2011 de la Municipalité de Cantley;

QUE les démarches s'entament dès le 21 octobre 2010;

QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire numéro 1-02-130-00-419 « Honoraires professionnels - Administration ».

**Le vote est demandé**

POUR

CONTRE

François Hallé  
Michael Lebrun  
Marc Ducharme  
Marc Saumier  
Alexandre Marion

Stephen Harris  
Michel Pélissier

La résolution est adoptée à la majorité

**2010-MC-R406 MANDAT FIRME POUR GESTION DES SERVICES TECHNOLOGIQUES ET D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT QUE le rôle de responsable des services technologiques de la Municipalité de Cantley n'est plus attribué;

CONSIDÉRANT QUE pour des fins de sécurité, il est nécessaire d'engager une firme experte dans le domaine des technologiques et de l'information;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller François Hallé

Appuyé par le conseiller Alexandre Marion

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil mandate Mme Émilie Breton, directrice générale par intérim à retenir les services d'une firme experte dans le domaine des technologiques et de l'information;

QUE la firme choisie se charge des suivis afférents;

QUE les démarches s'entament dès le 21 octobre 2010

QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire numéro 1-02-130-00-419 « Honoraires professionnels - Administration ».

Adoptée à l'unanimité

Le 20 octobre 2010

**2010-MC-R407 CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE  
L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE**

IL EST

Proposé par le conseiller François Hallé

ET IL EST RÉSOLU QUE la session spéciale du conseil du 20 octobre 2010 soit levée à 22 h 25.

Adoptée à l'unanimité

---

Stephen Harris  
Maire

---

Émilie Breton  
Directrice générale par intérim